

PARTOUT DANS L'ACADEMIE, L'EXIGENCE D'AUTRES CONDITIONS DE RENTREE

Les collègues et le SNES dans l'action



Écho du lycée Rosa Parks à Montgeron

Quelques jours après une première action (manif et distribution de tracts des professeurs jeudi 13 mars), la mobilisation est montée d'un cran au lycée Rosa Parks, à Montgeron.

Mardi 18 mars, les professeurs étaient en grève pour dénoncer les conditions de la prochaine rentrée dans leur établissement. Ils ont été rejoints par de nombreux élèves, bien décidés à protester contre les sombres perspectives imposées par l'Administration. Tout au long de la matinée et jusqu'en début d'après-midi, près de 350 personnes (profs et élèves) ont manifesté devant le lycée dans une ambiance festive.

"Pas de restrictions pour l'éducation", "l'argent ne doit pas régir l'enseignement", "et vous à l'éducation nationale, vous êtes aussi 35 par bureau", "le bac ou la rue, on ne nous avait pas prévenus", "l'art c'est la vie, laissez-le vivre" et même une banderole rédigée en chinois pour défendre cette option... : les slogans et pancartes ont illustré l'incompréhension et la colère face aux perspectives de la rentrée 2014 : pas/peu de places pour les doublants de terminales L/S/STI2D/ES, menaces sur les options facultatives, comme les options artistiques ou le chinois, dédoublements sur la sellette...



Yvelines : seulement 21 créations de postes arrachées au forceps

Le Comité Technique Spécial Départemental concernant les créations et suppressions de postes dans les Yvelines, s'est réuni le jeudi 27 mars 2014.

Dans le département, les 88 créations d'emplois pour la rentrée 2014 ne compensent pas les suppressions massives subies lors du précédent mandat présidentiel, mais ne se traduisent pas non plus en créations de postes suffisantes pour répondre aux besoins liés en particulier à la hausse des effectifs en collège et en lycée. Tous les leviers pour paralyser les créations de postes restent maintenus voire amplifiés : poids des heures supplémentaires, augmentation des BMP de plus de 300h dans les collèges et les lycées, remise en cause des heures statutaires, classes surchargées, suppressions d'options ou de sections... Le refus de la part de l'administration de communiquer les Tableaux de Répartition des Moyens par Discipline n'a, à nouveau, pas permis aux représentants des personnels d'exercer convenablement leur mandat.

Résultat, à l'issue du groupe de travail du lundi 17 mars, seulement 13 postes étaient créés. Suite à nos interventions systématiques sur l'ensemble des établissements, quelques postes supplémentaires ont pu voir le jour et des suppressions ont été annulées. La balance entre créations et suppressions est maintenant de 21 postes.

Nous avons, à nouveau, exigé que la souveraineté des CA soit respectée concernant les prérogatives qui sont les leurs, à savoir, l'organisation de l'établissement en classes et en groupes d'élèves ainsi que les modalités de répartition des élèves et l'emploi des dotations en heures d'enseignement.

Frédéric Lesne, Delphine Romagny

L'Essonne, dernière de la classe dans l'académie pour les créations de postes !

Près d'un mois après avoir entendu le DASEN annoncer la création de 52 emplois dans les collèges et lycées de l'Essonne à la rentrée 2014, la mauvaise surprise était de taille pour les élus SNES-FSU : en groupe de travail, l'Administration osait présenter une balance négative entre les créations et suppressions de postes (-14 postes). Le détail de ces annonces était édifiant : une balance négative en collège (-15), et certaines disciplines sinistrées (lettres classiques par exemple, avec 7 suppressions de postes et aucune création). En lycée, si la balance était positive (+8), certaines disciplines affichaient une balance négative (allemand, SVT, SES par exemple). Les langues anciennes et les langues à faible diffusion payent un lourd tribut à une logique de rationalisation qui continue de servir de principal aiguillon à l'Administration.

Les élus SNES-FSU 91 ont alors dénoncé ces situations en totale contradiction avec les annonces faites les semaines précédentes par le DASEN. Grâce à une analyse de la situation de chaque établissement, le SNES-FSU a demandé, à chaque fois que cela était possible, la création d'un poste ou l'annulation des suppressions de postes et s'est fait le relais des luttes d'établissements de ces dernières semaines pour exiger des moyens à la hauteur des besoins.

Lors du CTSD, l'Administration a présenté les évolutions apportées depuis le groupe de travail. **Grâce aux interventions du SNES-FSU et du SNEP-FSU, 17 postes ont été créés.** Finalement, la balance devient positive, mais d'une courte tête, avec un petit +3 (soit le plus faible solde de l'académie).

En matière de vie scolaire, un poste de CPE est supprimé au lycée Parc de Vilgénis (Massy), pour opérer un redéploiement de moyens. Le SNES s'est opposé à cette mesure et a exigé la création de tous les postes de CPE nécessaires pour répondre aux besoins des établissements, dans un département notoirement sous doté en la matière.

La rentrée 2014 s'annonce très difficile dans le second degré essonnien : classes surchargées faute des créations de postes nécessaires, car les collèges et lycées de l'Essonne vont connaître, une nouvelle fois, une augmentation de leurs effectifs avec 954 élèves supplémentaires attendus, dédoublements supprimés, structures étriquées.

Sophie Venetity, Valérie Ruiz-Brouillard, Perrine Simonutti

PARTOUT DANS L'ACADEMIE, L'EXIGENCE D'AUTRES CONDITIONS DE RENTREE

Rentrée 2014 :

1 poste pour 52 élèves en plus alors qu'il en faudrait 1 pour 20 pour maintenir l'existant....

En janvier 2014, le Ministre annonçait la création de 100 emplois dans l'académie de Versailles. Dans les départements, les DASEN accompagnaient ces annonces de paroles optimistes : le 2d degré n'est pas oublié, les créations de postes sont au rendez-vous après plusieurs années de suppressions etc.

En mars, les CTSD qui ont étudié les suppressions et les créations de postes ont montré que ces paroles n'étaient que des éléments de langage qui résistaient difficilement à la confrontation avec le réel. Dans deux départements (91 et 92), ce sont même des balances négatives qui étaient présentées lors des groupes de travail. Cela signifie donc qu'au début du mois de mars, dans l'Essonne et dans les Hauts-de-Seine, en dépit des belles annonces claironnées depuis plusieurs mois, l'Administration détruisait plus de postes qu'elle n'en créait ! Dans les deux autres départements, le 78 et le 95, les créations de postes annoncées ne permettent même pas ou à peine de faire face à la poussée démographique annoncée.

Les explications à cette frilosité sont nombreuses : des DGH étriquées qui ne permettent pas de créer des postes, la volonté affichée de l'Administration de « rationaliser » la carte des formations, ce qui signifie, dans la « nov'langue » institutionnelle, la suppression de bon nombre d'options (les lettres classiques

sont particulièrement visées) ou la réduction à la portion congrue de la carte des langues, des pressions aux heures supplémentaires au détriment des postes, ou encore l'utilisation de tous les leviers de la réforme Chatel des lycées (classes jumelées L/ES par exemple), preuve s'il en était encore besoin que cette dernière n'est qu'un outil au service d'une forme de gestion de la pénurie, sans aucune considération pédagogique. Par ailleurs, le dialogue social s'est parfois révélé difficile dans les établissements, alors que c'est en écoutant et en entendant les demandes des représentants des personnels, notamment en matière de refus d'HSA, que des postes auraient pu et auraient dû être créés, en étant présentés dans les CA dès le mois de février.

En analysant la situation de tous les établissements, et en lien étroit avec les sections SNES locales, les élus SNES-FSU sont intervenus en groupe de travail et en CTSD et ont obtenu des créations de postes supplémentaires. Toutefois, face à la pression démographique annoncée dans les collèges et lycées de l'académie (+3037 élèves), cela reste très insuffisant. Le changement tant annoncé sera donc encore une fois peu perceptible à la rentrée 2014 : bien loin des annonces optimistes de l'Administration et des discours volontaristes sur une prétendue Refondation, les conditions d'études des élèves ne vont pas vraiment s'améliorer.

Hauts de Seine : rejet du projet de rentrée de l'Administration

Le SNES 92 et le SNEP 92 ont voté contre le projet de l'Administration de créations/suppressions de postes fixes dans les collèges et lycées du département. Celui-ci a fait l'objet d'un vote "unaniment défavorable" par le Comité technique départemental. Le CDEN des Hauts-de-Seine a aussi rejeté à l'unanimité cette préparation de rentrée. Pourquoi ?

Conséquence mécanique des faibles moyens horaires en plus dans le département, il y a eu très peu de créations dans le département : le solde entre les créations et les suppressions de postes fixes est très faible : 10 postes en plus !! Cette balance positive est loin de combler les suppressions de postes opérées dans ce département depuis 2010 : -177 à la rentrée 2011, -129 à la rentrée 2012. La direction académique va supprimer plus de postes en lycée qu'elle n'en crée (- 4 postes), 14 créations nettes seulement en collège... Qui plus est, certaines disciplines sont maltraitées et perdent des postes : l'EPS, les lettres classiques (-5 postes !!), l'allemand, les SES, la philo. C'est le reflet de l'abandon de certains champs disciplinaires et des conséquences de la réforme du lycée : la diversité des langues, le grec et le latin, la fausse "revalorisation" de la filière L, les SES comme enseignement d'exploration en seconde.

10 postes fixes en plus dans le 92 pour la rentrée 2014 alors que sont attendus 1700 élèves de plus à la rentrée 2014 dans les collèges et les lycées : soit 1 poste pour 170 élèves en plus... C'est insuffisant pour améliorer les conditions de réussite des élèves et de travail des personnels de ce département.

Jean-François Gay, Béranger Delacotte

Val d'Oise : le compte n'y est pas !

Lors du CTSD précédent sur les DHG, la DASEN nous annonçait 55 créations d'emplois à la rentrée 2014. Elle s'engageait même à faire passer le message auprès des chefs d'établissement pour que l'annonce se transforme en créations de postes dans de nombreux établissements.

Malheureusement, le bilan du CTSD du 27 mars 2014 est bien maigre : **26 postes créés dont 14 en lycées et 12 en collèges !** Nous sommes bien loin du compte. Dans les lycées généraux et technologiques, ce sont 30 chaires qui sont supprimées pour 43 créations (+ 13). Dans les 109 collèges, 32 postes sont supprimés et 43 sont créés. Avec presque **un millier d'élèves en plus** dans le Second degré à la rentrée, ce sont de nouveau les conditions d'accueil et d'étude des élèves (nombre d'élèves par classe), ainsi que les conditions de travail des personnels qui vont se dégrader.

Alors que nous dénonçons lors du CTSD sur les DHG la non tenue de nombreux Conseils d'Administration, la Directrice académique a laissé faire les chefs d'établissement qui, à leur guise, ont bien souvent décidé de ne pas faire voter la répartition des moyens de l'établissement et de reporter ce vote à la fin de l'année quand tous les ajustements auront lieu. C'est le maintien inacceptable de méthodes "managériales" initiées par les ministres précédents, que le ministre actuel n'a toujours pas décidé de remettre en cause.

François Martin, Christophe Lucas